



**ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2025\_121**

AN04520250512602

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations établies du 06/05/2025 au 07/05/2025.

**Article 2 :**

Le directeur du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés ».



Fait à ORLEANS le 13/05/2025

Pour la Présidente et par délégation,  
Monsieur Jean-Michel PELLÉ,  
Vice-Président du CDG45

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0452306010986 17001	Rédacteur principal de 2ème classe	Chargé de la commande publique (h/f)	Absence de candidature adaptée	COMMUNE DE BRIARE	06/05/2025	04520230703792
V0452502180009 20001	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Secrétaire général de mairie (h/f)	Recrutement sur un autre grade	COMMUNE DE GRISELLES	06/05/2025	04520250226421
V0452504020003 77001	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Agent polyvalent	Annulation du recrutement	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	07/05/2025	04520250408099